

CONSTITUTION DU DOSSIER

Il importe de compléter et de fournir les pièces ci-dessous avec le plus grand soin et d'en faire retour en respectant les périodes d'inscription.

Les documents à retourner :

- ✓ Fiche d'inscription
- ✓ Fiche d'urgence
- ✓ Fiche intendance
- ✓ ***Demande de prélèvement automatique (facultatif)***
- ✓ Autorisation sortie (hors BTS)
- ✓ Autorisation « **Séjour d'intégration** » (pour les 2^{des})
- ✓ Droit à l'image
- ✓ ***Dossier de candidature internat (le cas échéant)***
- ✓ ***Adhésion MDL (facultatif)***
- ✓ ***Adhésion UNSS (facultatif)***

EXEAT (généralement transmis directement au lycée par les établissements de secteur)
Uniquement pour l'inscription des nouveaux élèves entrant dans le lycée.

Un relevé d'identité bancaire

Notification de bourses (reçue du CROUS pour les étudiants)

1 photo d'identité (nom et prénom au dos de la photo)

Attestation d'assurance scolaire

UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX ELEVES OU EN CAS DE MODIFICATION

Pièce d'identité de l'élève ou l'étudiant (CNI ou passeport)

Photocopie complète du livret de famille (nouveaux élèves)

Si vous n'avez pas de livret : extraits d'actes de naissance des parents et des enfants à charge

DIVORCE ou SEPARATION

Photocopie de l'extrait du jugement indiquant la garde des enfants.

TUTEURS

Photocopie du jugement de tutelle leur confiant la garde de l'enfant

Photocopie des vaccinations (nouveaux élèves et mise à jour)

① la vaccination contre l'hépatite B est obligatoire en BAC PRO ASSP afin de pouvoir effectuer les stages (arrêté du 6 mars 2007 du Code de la Santé Publique).

Le reste des documents est à conserver par les familles.

En cas de changement de coordonnées (adresse, téléphone...) ou de situation familiale (divorce, séparation...), merci d'en informer l'établissement, par écrit, afin d'assurer un meilleur suivi des informations concernant votre enfant.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITES